



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE valant REGLEMENT DE CONSULTATION

Numéro d'identification : 2026-25-SMB-MOE-Stations-carburants

PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

A <input type="checkbox"/> TRAVAUX CCAG concerné en vigueur	B <input type="checkbox"/> FOURNITURES CCAG concerné en vigueur	C <input type="checkbox"/> SERVICES CCAG concerné en vigueur	D <input checked="" type="checkbox"/> MOE CCAG concerné en vigueur
--	--	---	---

**L'avis implique** : un marché public conformément à l'article R2123-1 du Code de la commande publique

**Type de procédure** : Marché à procédure adaptée

**Identification du pouvoir adjudicateur** : Département des Alpes-Maritimes

**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

**Activité principale** : Services généraux des administrations publiques

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département des Alpes-Maritimes.

**Correspondant** : M. le Président du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Direction Générale adjointe pour les Services techniques – Direction de la Construction de l'Immobilier et du Patrimoine – Service Maintenance des Bâtiments - CADAM – 147 boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 560 B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3 de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - **téléphone** : 06 71 78 62 49

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Objet du marché** : Mission de Maitrise d'œuvre partielle pour la Modernisation et la Mise aux normes des Stations à Carburants du Centre d'Exploitation de Grasse et du Centre d'Exploitation de Gréolières

**Lieu d'exécution et de livraison** : Centre d'exploitation de Grasse (52 Avenue de la Libération - 06130 Grasse) et Centre d'Exploitation de Gréolières (389 Route Ferrage de Sainte-Anne, RD 79 06620 Gréolières)

**Possibilité d'une visite sur place** : la visite est conseillée.

**Contact** : MISEREZ Charlotte 06 71 78 62 49 ou [cmiserez@departement06.fr](mailto:cmiserez@departement06.fr)

**Durée du marché ou délai d'exécution** :

- Les prestations seront exécutées dans un délai de 1.5mois, à compter de la date de notification du marché.

**Conditions d'obtention du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est à télécharger par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Contenu du dossier de consultation** :

- le présent avis d'appel public à la concurrence valant Règlement de la Consultation,
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire,
- l'engagement du soumissionnaire,
- les dossier des plans
- les dossiers Audit photos
- le cadre de Mémoire Technique,
- le formulaire DC1
- le formulaire DC2

**Conditions de remise des offres** :

Les candidats transmettent leur offre exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Unité monétaire utilisée** : l'euro

**Langue utilisée** : Français

**Date limite de réception des offres : 13/04/2026, 15h30**

**Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres**

**Critère de sélection des candidatures :**

Capacité financière : pas de minimum exigé

Capacités techniques : Références dans le domaine du stockage et de la distribution de carburant

En application de l'article R.2144-2 du Code de la commande publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants ou incomplets dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

**Justificatifs candidature :**

Le candidat doit fournir les documents suivants :

- liste des principales études exécutées au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, pour les études les plus importantes, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution, et si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ;

**Justificatifs offre :**

- La Décomposition du prix global et forfaitaire datée et signée
- Le cadre de mémoire technique
- L'Engagement du soumissionnaire dûment daté et signé

Il est porté à la connaissance des candidats que le pouvoir adjudicateur contractualisera le(s) mémoire(s) technique(s) fournis à l'appui de l'offre.

En cas d'absence de l'un quelconque de ces justificatifs, l'offre sera déclarée irrégulière et rejetée. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité de faire application des dispositions de l'article R.2152-2 du Code de la commande publique.

**Critères de jugement des offres :**

1. **le Prix (pondération : 60%)**
2. **la valeur technique (pondération : 40%)**

**Le critère VALEUR TECHNIQUE de l'offre**

Les éléments du mémoire technique qui servent au classement des offres en sous-critère de " valeur technique " sont :

**Sous critère n°01 : (noté sur 60 points) : La méthodologie et l'organisation proposées pour exécuter les prestations dans le respect des délais**

Le candidat détaillera notamment les dispositions envisagées pour respecter les délais.

Le candidat indiquera les points de la mission qui devront faire l'objet d'une attention particulière, ainsi que la méthode de travail qu'il implémentera pour assurer la qualité de sa prestation. Il indiquera les dispositions qu'il prendra en matière d'organisation pour assurer le bon déroulement de sa mission, la méthodologie utilisée pour la réalisation des pièces du marché (sourcing des pièces, compilations des données), sa disponibilité à l'égard du maître d'ouvrage, le respect des délais de remise du DCE.

**Sous critère n°02 : (noté sur 40 points) : Les moyens matériels et humains mis à disposition pour l'exécution des prestations dans le cadre de ce marché, accompagné des CV des principaux intervenants.**

Le candidat indiquera les moyens humains (nom et qualification) qu'il mettra en œuvre pour la réalisation de sa mission. Il précise la qualité du correspondant du Maître d'ouvrage pendant la durée totale de ses interventions. Le candidat joindra obligatoirement le CV de (ou des) personne(s) qu'il mentionne dans ce mémoire technique. Il pourra également apporter toutes autres informations qu'il pourra juger utiles dans la définition des moyens humains affectés à la réalisation de la mission pour lequel il se porte candidat.

La valeur technique de l'offre est valorisée sur 100 points. Elle est la somme des notes des sous-critères ci-dessus.

Ce critère valeur technique est jugé au vu du contenu mémoire technique remis par le candidat.

La note finale en valeur technique (VTO) est ensuite déterminée comme suit :  
note VTO = 0,4 x (total des points du Mémoire technique du candidat / total des points du Mémoire Technique le mieux noté).

**Les candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique ne sont pas classés et leur offre déclarée irrégulière.**

**Le critère PRIX de l'offre**

Le critère « Prix de l'Offre » est analysé à partir du montant de la DPGF.

Le classement est établi du moins disant au plus disant. Le moins disant se voit affecter le nombre maximal de points de 100. Les offres des autres candidats sont ensuite notées en fonction des écarts de prix constatés entre leurs offres et celle du moins disant.

Le mode de calcul appliqué est le suivant : Note Prix candidat A = (Prix de l'offre la moins-disante / Prix du candidat A) x 0,6.

**Classement final des offres**

La note finale des offres est calculée de la façon suivante : **Note finale des offres** **Note finale du candidat** = **Note globale « Prix »** + **Note globale « Valeur technique »**.

Le classement final des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

**Cautionnement et garanties exigés** : sans objet

**Modalité d'ouverture des offres** : séance non publique

**Autres informations** : Les candidats sont informés par courrier des résultats de cette consultation.

**Négociations**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les conditions de négociation sont les suivantes.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Le nombre maximal de candidats admis à négocier au regard du classement selon les critères de jugement du règlement de consultation est de 3.

Il adressera ensuite un courrier de négociation aux candidats en indiquant les modalités et la date limite.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A

l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un classement.

**Pénalités :**

En cas de retard dans l'exécution des prestations, le titulaire encourt, par simple constatation du maître d'ouvrage et sans mise en demeure les pénalités suivantes : 150 euros HT par jour de retard.

Le montant maximum des pénalités applicable est plafonné à 20% du montant HT du marché

**Procédure de recours :**

Tribunal administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 Nice Cedex 1

Courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr) - Téléphone : 04.89.97.86.00

Référé contractuel dès la signature du contrat en application de l'article R 551-7 du code de justice administrative ou recours de plein contentieux 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

En cas de problème d'utilisation de la plateforme sécurisée, possibilité de contacter la **hotline au n° 04.92.90.93.27**

**Date d'envoi à la publication : 30/03/2026**